

Adresse des administrateurs du district de Bourganeuf (Creuse),
lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Bourganeuf (Creuse), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 411-412;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18429_t1_0411_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

détruisez sans retard celui des méchants, alors et pour toujours, l'ordre et la tranquillité reparaitront, la confiance renaîtra, l'agriculture encouragée, l'industrie et le commerce protégés ramèneront l'abondance et la République triomphante, donnant la paix à ses ennemis humiliés jouira d'une gloire immortelle.

Voilà, Citoyens Représentans, nos vœux et notre espoir, nos principes sont ceux de votre adresse; et nous nous rallierons dans toutes les occasions autour de la puissance que le peuple a établie pour son salut et son bonheur.

Vive la Convention nationale!

Vive la République une et indivisible!

Les membres (sachant signer) du conseil général de la commune d'Amos, chef-lieu de canton, district de Bazas, département du Bec-d'Ambès.

BERGADAN, *agent national*
et 7 autres signatures.

2

Les citoyens de la commune d'Avre-Libre [ci-devant Roye], département de la Somme, félicitent et remercient les législateurs de leur Adresse aux Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Les citoyens d'Avre-Libre réunis en société populaire, à la Convention nationale, le 13 brumaire an III] (7)

Citoyens Représentans,

Les principes que vous avez consacrés dans l'adresse au peuple français, sont les seuls sur lesquels nous voulons baser notre conduite, le bonheur de la France entière en dépend, la liberté y retrouve les fondemens solides sur lesquels doit être élevé son temple et la République y appuierait la stabilité de son gouvernement; c'est en faisant respecter ces principes, c'est en ne prenant pour guides que la justice et la fermeté que tous les cœurs vous resteront irrévocablement attachés et qu'avec tous les vrais amis de la patrie, nous répèterons sans cesse, Vive la république, Vive la Convention nationale.

Le vingt quatre vendémiaire, cette adresse fut lue et devoit être signée en nom collectif, mais le décret qui ordonne que toutes adresses et pétitions, soient signés individuellement, étant survenu en a retardé l'envoi.

LEVEUVE, *officier de gendarmerie nationale*
et 56 autres signatures.

(6) P.-V., XLIX, 301.

(7) C 326, pl. 1423, p. 1.

3

Le comité révolutionnaire d'Altkirch, district du même nom, [Haut-Rhin] exprime à la Convention sa joie sur la chute des conspirateurs et la mort du tyran.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[Le comité révolutionnaire du district d'Altkirch à la Convention nationale, le 15 brumaire an III] (9)

Représentans du peuple français,

Tous les crimes parvinrent à se liguier sous l'étendard du tyran, l'hypocrite Robespierre. Quel danger menaçait alors la patrie? hélas! la scène commence par le massacre de ses enfans; un tribunal qui ne devait être redoutable qu'au crime, s'en constitue l'instrument pour assassiner la vertu.

A cette époque la nature pâlit, la terreur, l'effroi comprime tous les esprits, s'empare de tous les cœurs; c'était fait de nous. Mais, Ô miracle! au bord de l'abyme nous poussons un cri; celui de la Convention, a ce cri le monstre se dérouta, chancela. Déjà la foudre nationale l'atteint, l'anéantit.

Sauveurs de la Patrie! Nous profitons des premiers instans de la vie, que vous nous avés rendue pour vous témoigner notre reconnaissance sans bornes nôtre dévouement éternel.

Mais il ne vous suffisait pas de nous avoir tiré de l'abyme, il fallût nous éclairer sur les nouveaux dangers qui nous entourent et nous apprendre à les éviter; Vous avés rempli ce devoir sacré par vôtre immortelle adresse au Peuple français.

Pourrions nous manquer en suivant cette colonne de feu d'arriver à la terre sainte, au bonheur après lequel nous soupirons tous?

Le comité Révolutionnaire du district d'Altkirch.

MÜLLER, *président*, NOBERT, *secrétaire*.

4

Les administrateurs du district de Bourgneuf [Creuse] invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis de la liberté soient terrassés.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[Les administrateurs du directoire du district de Bourgneuf à la Convention nationale, le 9 brumaire an III] (11)

(8) P.-V., XLIX, 302.

(9) C 324, pl. 1401, p. 2.

(10) P.-V., XLIX, 302.

(11) C 324, pl. 1401, p. 3.

Representans du peuple,

Le modérantisme sembloit naguère vouloir s'emparer des raines de l'esprit public; nous vous l'avons dit avec franchise; mais votre adresse au peuple françois, nous a parfaitement rassurés, il n'est plus de Robespierre, le règne de la justice et des lois a succédé à celui du sang : Restés à votre poste, législateurs; que vos ennemis qui sont les notres, rentrent dans le néant, s'ils osoient encore vouloir vous dicter des lois; les republicains sont là, ils ont fait le serment de mourir pour vous, ils sauront prouver qu'ils n'ont jamais jurés en vain.

TEYSSONNIERE, *président*, DESBORDES, *secrétaire*
et 2 autres signatures.

5

La société populaire de Bergues-sur-Cosme, département du Nord, annonce à la Convention que sa sublime Adresse aux Français est gravée dans tous les coeurs : elle l'invite à achever ses glorieux travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La société populaire de Bergues-sur-Cosme à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (13)

Représentans du peuple,

La destinée vous a appelés pour fonder la République française sur les principes sacrés de la liberté et de l'égalité. Plus cette mission étoit environnée d'écueils, plus il y avoit de gloire à la remplir. Vous l'avez senti. Les dangers ne vous ont rendu que plus résolu et plus fermes. Des hordes étrangères étoient venues menacer la liberté, des vils instrumens des desseins perfides des despotes avoient déjà envahi une des belles contrées de la République. Forts du courage et de l'énergie d'un peuple libre, vous avez dit à nos braves armées, allez, exterminiez ces nombreux esclaves et le sol de la République en a été délivré. Ces barbares ont ravagé nos campagnes, l'industrie nationale les fera reflourir, des maux plus grands nous ont affligés, des ennemis plus cruels ont attaqué la félicité publique et y ont porté le coup le plus terrible à la faveur d'une confiance qu'ils avoient usurpée et de l'autorité qu'ils avoient accaparée ils s'étoient flattés de nous ramener à l'esclavage. Ces monstres avoient substitué le brigandage, les crimes de toute espèce, aux vertus républicaines, les loix sous eux, ne portoient plus que l'empreinte de leur volonté sanguinaire, et le carnage désoloit la terre de la liberté. Vous les avez détruits, mais cette plante

(12) P.-V., XLIX, 302.

(13) C 326, pl. 1423, p. 2.

empoisonnée se reproduit avec une désespérante facilité. Il faut en arracher jusqu'au dernier rejetton. C'est alors que vous aurez atteint vos destinées. Frappez indistinctement tous les continuateurs de la tyrannie, des bénédictions universelles accompagneront vos coups, ne souffrez pas que des méchants mettent la terreur à la place de la justice, c'est ainsi qu'ils renversoient l'édifice sublime que vous construisez par tant de sacrifices. La terreur est passagère, la justice seule est éternelle. L'une abrutit les hommes, et les plie au joug de la tyrannie, l'autre élève leur courage et les attache à la patrie. C'est elle qui fait les républicains. Représentans du peuple, nous ne vous parlons pas de ses droits, c'est vous qui les avez proclamés, à ce premier bienfait, vous en avez ajouté un autre; celui de lui en garantir l'exercice par votre énergique adresse aux français avec quel enthousiasme nous l'avons recue! les principes que vous y professez, gravés dans tous les coeurs des républicains vous assurent à jamais notre reconnaissance, ne les perdez jamais de vue. C'est ainsi que vous vous occuperez de notre bonheur.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

Suivent 73 signatures.

6

La société populaire de Bresles, district de Beauvais, département de l'Oise, assure la Convention que le peuple de Bresles n'a d'autre cri de ralliement que la Convention : elle jure d'abattre et d'anéantir toute puissance qui voudroit rivaliser avec elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*La société populaire de Bresles à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (15)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Législateurs,

Nos concitoyens ont accueilli avec les plus vifs applaudissemens votre adresse au peuple français. Cette adresse rend hommage à la vérité.

L'esprit public est excellent dans notre commune et le patriotisme y triomphe, nous ne reconnoissons d'autre guide que le pur amour de la liberté, d'autre principes que ceux de l'égalité, de la probité et de l'humanité, d'autre réunion comme point central que la Convention nationale, et ces sentiments memes se manifestent tous les jours dans nos assem-

(14) P.-V., XLIX, 302.

(15) C 326, pl. 1423, p. 3.